

Marie Moret à Charles Lemonnier, 12 octobre 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 1 p. (268v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Charles Lemonnier, 12 octobre 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52845>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [12 octobre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Lemonnier, Charles \(1806-1891\)](#)

Lieu de destination 1 bis, rue de Chaillot, Paris

Description

Résumé Accuse réception de sa lettre qui est transmise à Bernardot. Remercie pour l'envoi d'une brochure mais n'a pas reçu la deuxième. Accuse réception du compte-rendu du Congrès de Genève qui apparaîtra dans *Le Devoir*.

Notes Lorsque Marie Moret évoque "la borchure "Le droit de guerre"", il semble qu'elle se rapporte au Congrès de la ligue internationale de la paix du 9 septembre à Neuchâtel dont c'est le sujet de l'ordre du jour (*Le Devoir*, 19 août 1888).

Support

- Le nom "monsieur Lemonnier" est copié en bas du folio.
- Plusieurs parties de la lettre sont biffées.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Pacifisme](#)

Personnes citées

- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Société de paix et d'arbitrage international du Familistère](#)

Œuvres citées [Lemonnier \(Charles\), Formulaire d'un traité d'arbitrage entre nations. Mémoire présenté à la Ligue internationale de la paix et de la liberté, G. Fischbacher, Paris, 1878.](#)

Événements cités [Congrès international de la ligue de la paix et de la liberté \(9 septembre 1888, Neuchâtel\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

celle : Formulaire d'un
traité d'arbitrage entre
peuples. Nous vous serons
donc reconnaissants de
nous en faire addresser
un exemplaire.

— Nous avons bien reçu
le compte-rendu du
Congrès de Genève, envoi-
dant nous vous remer-
cions. Le Droit en
parlera dans son prochain
n° consacré à la paix,
lequel paraîtra le 28^{me}.

Veuillez agréer, cher
Monsieur, l'expression
de mes meilleurs
sentiments

Marie Gatin

Guise Familière
12 juillet 88

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de
vous accuser réception
de votre lettre du 7 et

Je l'ai communiquée
à M. Bernardot qui
vous présente ses respec-
tueux hommages, et
vous écritra lui-même
concernant notre
société de la Paix.

Lui comme moi
ayons bien reçu la
brochure "Le droit de
guerre", mais si lui
ni moi n'avons reçu

Monsieur Lemoine.